



**Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie**

**Inspection pédagogique
du second degré**

VR/IPR/GM-AL
n° 2102/2021

Affaire suivie par
Georgina MORAT
Bureau 203
Téléphone
(687) 26 62 95
Fax
(687) 26 62 07
Mél.
georgina.morat
@ac-noumea.nc

agnes.lielievre
@ac-normandie.fr

**1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex**

<http://www.ac-noumea.nc>

Nouméa, le 12 février 2021

Les inspectrices d'académie –
Inspectrices pédagogiques régionales
de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs de langues vivantes

Objet : Lettre de rentrée 2021 à l'attention des professeurs de langues vivantes

Mesdames et messieurs,
Chères et chers collègues,

Inspectrices de langues vivantes, Agnès Lelièvre et Georgina Morat, nous sommes ravies de vous souhaiter une excellente année scolaire 2021, avec une attention particulière portée aux nouveaux collègues arrivant en Nouvelle-Calédonie après une période de 'quatorzaine' à l'hôtel à leur arrivée.

L'investissement conséquent de l'ensemble des professeurs dans la mise en œuvre des missions d'enseignement et dans la mise en place des nombreux projets, pédagogiques, interdisciplinaires, d'ouverture vers l'international (correspondances, visio-conférences) dont nous pouvons témoigner de toute la richesse, en dépit d'un contexte compliqué du fait de la crise sanitaire, est salué. En particulier, nous soulignons le professionnalisme des professeurs impliqués dans les diverses opérations liées aux réformes et aux examens en 2020 pour le travail remarquable qui a été accompli dans un calendrier particulièrement contraint.

Aux lauréats des concours de recrutement 2020, nous adressons nos félicitations. Nous remercions vivement celles et ceux qui ont accepté la responsabilité d'accompagner les stagiaires en tant que tuteurs et, de la même façon, celles et ceux d'entre vous qui participent à la bonne intégration des professeurs maîtres auxiliaires dans les équipes pédagogiques et dans les établissements. Les professeurs suppléants trouveront dans le livret d'accueil sur le [site internet du vice-rectorat](#) des ressources et des conseils précieux pour les accompagner dans leur prise de fonctions. Nous exprimons également notre reconnaissance aux binômes de professeurs impliqués dans le dispositif des contrats d'accompagnement spécifique, qui travaillent ensemble sur des problématiques identifiées.

La semaine des langues se tiendra la semaine du 20 septembre 2021, dans une valorisation du plurilinguisme et de la diversité culturelle - cette semaine se termine avec la journée européenne des langues le samedi 25 septembre. Madame la DAREIC vous détaillera le thème de cette année, centré sur la poésie et la chanson sous toutes ses formes.



Le Plan Langues Vivantes poursuit son implantation sur tout le territoire national. Il prend forme en Nouvelle-Calédonie par le développement des dispositifs EMILE, établissements développant une filière de renforcement de la langue anglaise ; par le développement de cursus en langues kanak (LVB) pouvant se poursuivre jusqu'en niveau BTS ; par l'ouverture des certifications complémentaires non seulement à l'espagnol mais aussi au japonais ; et par la reconnaissance officielle de la section internationale australienne, dont l'efficacité pédagogique et la qualité des programmes mis en œuvre localement depuis 2015 ont permis un déploiement national par publication au Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

En appui au Plan LV il sera déployé, dans chaque collège du territoire, le **test ev@lang** de positionnement en anglais de chaque élève de 3^e (y compris prépa-pro et ULIS). Entre le 13 septembre et le 01 octobre 2021 les collégiens procéderont individuellement à une évaluation - qui se déroule intégralement en ligne - de leurs compétences en compréhension (orale et écrite) et en syntaxe. Madame Rivière sera la référente de ce test et vous tiendra informés de ses modalités en temps utile. Hormis une familiarisation avec l'outil et ses consignes en anglais, il n'y aucune nécessité de préparation spécifique à ce test.

L'année scolaire 2021 sera également l'année de la mise en place de **la réforme des lycées et du Baccalauréat** en classe de terminale général et technologique. La situation sanitaire au niveau national nous orienterait, pour cette année, vers une suspension des épreuves communes « EC1 », « EC2 » et « EC3 » et des épreuves de spécialité, en conformité avec la lettre du Ministre de l'Éducation nationale en date du 21 janvier 2021, sous réserve de la publication d'un arrêté à cet effet applicable à la Nouvelle-Calédonie. Le cas échéant, une réflexion sur les modalités de la mise en œuvre du contrôle continu sera menée ensemble, dans un premier temps avec les coordinateurs de chaque lycée GT durant la seconde moitié du mois de mars. Vous pouvez d'ores et déjà vous approprier le guide de l'évaluation pour la classe de terminale de la voie générale et de la voie technologique publié sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2688/bac-2021-guide-de-l-evaluation> et sur le site académique. Les sujets initialement prévus (EC et spécialité, LVA et LVB) sont à disposition dans la BNS Tribu ; les professeurs sauront prendre appui sur ces sujets, de façon ponctuelle et raisonnée, notamment dans le cadre d'évaluations de type 'Bac blanc'. D'autres travaux/tâches variés menés à l'écrit comme à l'oral, de façon individuelle ou collective contribueront également à mesurer la maîtrise des compétences attendues.

Cette année les élèves de terminale séries générales et technologiques présenteront l'épreuve nouvelle, **le Grand Oral**, qui prend appui sur les deux spécialités des candidats dans un objectif mise en relation et en convergence des enseignements de spécialité, et de la manière dont le candidat a su se les approprier et y trouver du sens. Une formation sera rapidement proposée sur la place de la spécialité LLCER au sein du Grand Oral.

Au lycée professionnel, le **plan de valorisation de la voie professionnelle** se poursuit avec les nouveaux programmes en enseignement général disponibles sur Eduscol et sur le site disciplinaire, les nouvelles modalités d'évaluation en CAP en 2021 et en Baccalauréat professionnel en 2022, avec l'attestation de réussite intermédiaire à présenter en fin de première dont la mise en œuvre est parue au BO n°6 du 11 février 2021. Le comité de suivi de la réforme permet et encourage désormais les établissements à inclure les langues vivantes dans les dispositifs interdisciplinaires tels que la co-intervention et le chef d'œuvre ; nous vous inviterons, dans le cadre d'expérimentations puis plus généralement à la rentrée prochaine, à vous saisir de ces modalités de pédagogie par projet pour donner du sens et du contexte à l'enseignement des langues.

Le Plan académique de formation (PAF) est ouvert aux inscriptions et nous vous invitons à vous y inscrire, après une année durant laquelle la formation a été réduite au minimum. Des



3 / 4

focales y apparaissent concernant le développement des compétences orales, le numérique éducatif, le travail hors la classe, les normes d'écriture en langues kanak et les EFCK (éléments fondamentaux de la culture kanak) dont nous rappelons l'obligation d'un EPI durant le cycle 4 de collège.

Nous tenons à rendre un hommage appuyé au grand professionnalisme, à l'implication et à l'esprit d'équipe démontré à tout instant mais tout particulièrement durant l'année 2020, qui a nécessité réactivité et communication, par les **chargés.es de mission** pour les langues vivantes :

japonais : Mme Jocelyne PAUMETTE	SELCK : M. Joël KAKUE (coordonnateur)
espagnol : Mme Maribel GARCIA	SELCK : M. Kevin Tane WAMO (LK)
anglais (collège) : Mme Murielle RIVIÈRE	SELCK : M. Olivier FANDOS (EFCK)
anglais (lycée) : M. Nicolas OUNANE	anglais (examens) : Mme Monique GERVOLINO
anglais (LP) : Mme Sabrina ELMOUR	

Qu'elles et ils en soient ici remerciés.

Pour rappel toutes les informations institutionnelles, notamment les **dates des visites d'accompagnement** et des **rendez-vous de carrière**, vous sont communiquées par le biais de votre **adresse académique**, il est ainsi impératif de l'activer et de la consulter régulièrement.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour le travail accompli. Soyez assurés de toute notre confiance pour accompagner au mieux nos élèves dans le développement de leurs compétences langagières dans un objectif de découverte, de construction de soi et de compétences interculturelles. Nous vous souhaitons une année riche en expériences pédagogiques, dans la grande satisfaction de voir évoluer et progresser les jeunes qui nous sont confiés.

Bien sincèrement,

Les IA-IPR de langues vivantes,

Agnès Lelièvre (agnes.lelievre@ac-normandie.fr), espagnol

Georgina Morat (georgina.morat@ac-noumea.nc), anglais

Annexe : documents ressources et liens utiles.



4 / 4

ANNEXE : documents ressources et liens utiles :

- **Site disciplinaire du vice-rectorat** : langues.ac-noumea.nc
- **Eduscol** : <http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>
- **Note IGESR sur les compétences orales dans l'enseignement des langues vivantes** : <http://langues.ac-noumea.nc/spip.php?article318>
- **Note IGESR sur l'évaluation** : <https://langues.ac-noumea.nc/spip.php?article395>

Page Eduscol dédiée au test ev@lang: <https://eduscol.education.fr/2656/evalang-college>

Les programmes de langues vivantes en lycée professionnel : [BO spécial n°5 du 11 avril 2019](#)

Les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général en CAP : [BO n°35 du 26 septembre 2019](#)

Les modalités d'évaluation du chef d'œuvre en CAP : [BO n°4 du 23 janvier 2020](#)

Les modalités d'évaluation de l'enseignement générale en Baccalauréat professionnel, Annexe V pour la définition de l'épreuve de langue vivante obligatoire ; annexe XI pour la définition de l'épreuve de la langue vivante facultative : [Arrêté du 17 juin 2020](#)

L'attestation de réussite intermédiaire (ARI) en 1^{ère} Bac professionnel : [BO n°6 du 11 février 2021](#)

Les programmes de lycée général et technologique : [BO spécial n° du 22 janvier 2019](#)

Les programmes de LLCER : [BO spécial n° du 22 janvier 2019](#)

Programme limitatif LLCER anglais 2019-2021 : [BO n° 22 du 29 mai 2019](#)

Programme limitatif LLCER espagnol 2019-2021 : [BO n° 22 du 29 mai 2019](#)

Descriptif des évaluations communes (EC) : [BO n°6 du 31 juillet 2021](#)

Descriptif/objectifs du Grand Oral : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

Les modalités du Grand Oral en série générale [BO spécial n° 2 du 13 février 2020](#)

Croisement des programmes en ETLV : <https://anglais.ac-versailles.fr/Croisement-des-programmes-en-ETLV>

Site Eduscol consacré à l'ETLV : <https://eduscol.education.fr/2069/ressources-en-enseignement-technologique-en-langue-vivante-etlv-au-cycle-terminal-de-la-voie-technologique>

Liste mise à jour des référentiels de BTS :

[Site interlangues](#) de l'académie de Grenoble

Ressources à destination des professeurs maîtres auxiliaires sur le [site du vice-rectorat](#).

[Guide pour l'assistant de langue vivante en France](#) (à contextualiser)

[Guide pour l'établissement accueillant un assistant](#) (à contextualiser avec la DAREIC)